



ARCHERS DE SAINT DENIS

Club labellisé par la Fédération Française de Tir à l'Arc



Saint Denis le 26 avril 2016

Mesdames, Messieurs,

Le club des Archers de Saint Denis a le plaisir d'inviter tous les archers à participer au **Tir Fédéral** du dimanche 8 mai 2016 qui comptera aussi en tir par équipes pour la **Coupe de la Réunion**. Parallèlement un tir débutant sera organisé à 30 m.

Rythme de tir : AB/CD ou ABC selon le nombre d'inscrits.

Déroulement de la journée :

Le matin tirs en individuels aux distances du Fédéral pour chaque catégorie. (Tirs qualificatifs officiels) et tirs des débutants.

8 h 00	Ouverture du greffe
9 h 00- 9 h 30	Echauffement
9 h 30-	Inspection du matériel
9 h 45	Début des tirs
12 h 30	Fin des tirs

L'après-midi Tirs par équipe de 3 archers:

50 m pour les équipes adultes (à partir de cadets).

30 m pour les équipes benjamins, minimes et débutants).

13 h 45 Début des duels (Pour la position des équipes : Prise en compte des totaux des tirs en individuels du matin de chaque archer composant chaque équipe.

17 h 00 Résultats et remise des récompenses.

Les équipes seront tirées au sort selon le principe de la mêlée ; Jeunes et débutants (30M) ; Adultes : Poulies et classiques (50M).

Les récompenses seront remises pour les tirs en individuels dans chaque catégorie et ensuite pour les équipes .

Les duels se dérouleront selon les règlements des championnats de France FITA par équipe.

L'arbitrage sera assuré par Madame **Geneviève CLUZEL** et Monsieur **Thierry DUQUENNOY**.

Montant de la participation du Tir Fédéral : Adultes : 9 € Jeunes : 7 €

Après midi, participation par équipe engagée : 15 € soit 5 € / archer.

Tenue blanche ou tenue de club exigée.

BAR : Vente de sandwiches et de boissons fraîches.

Les inscriptions sont à adresser à Christian BOMMALAIS **impérativement pour le 4 mai** au soir au plus tard. Adresse mail : **asd974@laposte.net**

En attendant de vous recevoir, je vous adresse à tous mes salutations amicales et sportives.

Le Président
Christian BOMMALAIS

Siège : 14 rue Jules Reydellet – Appt. 46 – 97400 SAINT DENIS de la REUNION
Tel : 06 92 18 63 24 – 06 93 02 64 02 – Email : asd974@laposte.net
Déclaration préfectorale le 22/09/2000 – N°SIRET : 433 166 022 00023 APE : 9312Z
N°agrément FFTA : 3597022 – N°agrément DDJS : 974 00 48